

La Présidente

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 25 septembre 2009,
séance n° 1

Ordre du jour

Actualité de l'université

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 26 juin et du 10 juillet 2009
2. Personnel : Mise en œuvre du référentiel national d'équivalences horaires (application de l'article 7 du décret du 6 juin 1984 modifié)
3. Mesures financières :
 - rapport financier du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes 2008 / 2009
 - part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation pour l'année universitaire 2009 / 2010
 - part du droit de scolarité affectée au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes pour l'année universitaire 2009 / 2010
 - droits d'inscription au colloque au « Le tour du monde d'Astérix »
 - complément tarifs spécifiques Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine
4. Insertion professionnelle : suivi de la professionnalisation des jeunes chercheurs d'emploi qui n'ont plus de carte d'étudiant (approbation du projet et demande de subvention)
5. Information en vue de la mise en œuvre du contrat quadriennal
6. Avenant GIP Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC)
7. Renouvellement d'une personnalité extérieure
8. Présentation des travaux des Commissions (budget, locaux, structures, personnel enseignant)
9. Point d'information sur la Recherche à l'université
10. Questions diverses

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 26 juin et du 10 juillet 2009

Procès-verbal de la séance du 26 juin 2009

Carle Bonafous-Murat indique des coquilles :

- dans l'avant-dernier paragraphe de la page 2 : il faut lire « Tél 3 » en lieu et place de « FCP 3 » ;
- dans le dernier paragraphe du point n° 6 (page 7), il faut lire « stratégie » en lieu et place de « stratégique ». La deuxième phrase de ce paragraphe est par ailleurs

modifiée comme suit : « Ce qui signifie que l'audit de l'IGAENR au sein de l'université débutera en 2010 ».

Moyennant ces modifications, le procès-verbal de la séance du 26 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 10 juillet 2009

Le Vice-Président demande que le premier paragraphe de la page 3 soit ainsi modifié : « M. Daniel Mouchard indique que le projet de restructuration vise à améliorer la répartition des moyens, à mutualiser les compétences, ce qui permettra d'optimiser la gestion. Bien entendu, il est hors de question de porter atteinte à l'autonomie des équipes pédagogiques ».

Moyennant ces modifications, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2009 est approuvé à l'unanimité.

2. Personnel : mise en œuvre du référentiel national d'équivalences horaires (application de l'article 7 du décret du 6 juin 1984 modifié)

L'arrêté du 31 juillet 2009 présente un référentiel d'activités donnant droit à des équivalences horaires applicable au 1^{er} septembre 2009.

La Présidente charge Christian Puech, Président de la Commission du personnel enseignant, de lancer une enquête auprès de toutes les UFR pour recenser les pratiques actuelles et réaliser un état des lieux avant de définir le référentiel au niveau de l'université. Les remontées des composantes seront collectées. Une commission fera ensuite des propositions au Conseil d'Administration en formation restreinte.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la création d'une commission sur la mise en œuvre du référentiel national d'équivalences horaires confiée à Christian Puech.

3. Mesures financières

Complément tarifs spécifiques Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le montant des droits spécifiques exigibles au titre de la formation continue pour le Master 2 professionnel « Etudes latino-américaines ».

Rapport financier du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) 2008 / 2009

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le rapport financier du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes 2008 / 2009.

Part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation (SCD) pour l'année universitaire 2009 / 2010

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la fixation à 30 euros du montant de la part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation pour l'année universitaire 2009 / 2010

Part du droit de scolarité affectée au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes (FSDIE) pour l'année universitaire 2009 / 2010

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins trois abstentions la fixation à 14 euros du montant de la part du droit de scolarité affectée au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes pour l'année universitaire 2009 / 2010

Droits d'inscription au colloque au « Le tour du monde d'Astérix »

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la fixation à 10 euros du montant des droits d'inscription au colloque au « Le tour du monde d'Astérix » pour les auditeurs extérieurs à Paris 3.

4. Insertion professionnelle : suivi de la professionnalisation des jeunes chercheurs d'emploi qui n'ont plus de carte d'étudiant (approbation du projet et demande de subvention)

Le projet de Paris 3 a été sélectionné par le Haut commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté pour un financement d'un montant de 426 500 euros pour les trois ans à venir. Il s'inscrit dans la démarche de mise en place d'un pôle d'insertion professionnelle.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le projet de suivi de la professionnalisation des jeunes chercheurs d'emploi qui n'ont plus de carte d'étudiant.

5. Information sur la mise en œuvre du contrat quadriennal

Point d'information. Pas de délibération.

6. Avenant GIP Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la ratification de l'avenant n° 2 au GIP BULAC portant prorogation du GIP et retrait du CNRS.

7. Renouvellement d'une personnalité extérieure

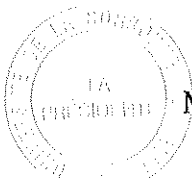
Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination de Stéphane Braunschweig comme personnalité extérieure en remplacement de David Kessler.

8. Présentation des travaux des Commissions (budget, locaux, structures, personnel enseignant)

Point d'information. Pas de délibération.

9. Point d'information sur la Recherche à l'université

Point d'information. Pas de délibération.



M.C. Lemaudeley
Marie-Christine LEMARDELEY